Film : « Le Droit au sous-sol »

16/12/2010 à 12h00



Les Français musulmans ont-ils les mêmes droits face à la mort ? « *Le Droit au sous-sol* », film réalisé par Djamel Zaoui porte le débat sur l'avenir des lieux d'inhumation, une question qui concerne cinq millions de musulmans en France.

Chaque année des centaines de Français de confession musulmane sont inhumés loin de leur famille, dans leur pays d'origine, terre inconnue pour la plupart d'entre eux. Ils vivent, travaillent et meurent sur le sol français et sont rapatriés « *vers le bled* ». Le rapatriement est très cher. Les assurances sont de l'ordre de 3 000 à 5 000 E, hors frais voyage. En outre, le deuil étant important dans la procédure, une bonne préparation est nécessaire pour que l'inhumation sur les lieux du décès soit possible.

Qu'est-ce qu'une société où on demande de vous intégrer de force et pour le jour ultime, on ne veut plus de vous en sous-sol ? La question est double sur le droit au sol et au sous-sol. Je vis ici, je travaille ici, où dois-je mourir ? »

La Voix du Nord

(Merci à ethan)